

# **La lettre du SNUipp Isère**

**Vendredi 6 juin 2008**

*Version pdf ici :*

***Merci de communiquer cette lettre aux collègues de l'école***

## **• Base élèves : audience avec l'inspecteur d'académie**

■ Des collègues ont reçu une convocation à une formation Base élèves pour le 16 juin par lettre recommandée ; d'autres, ayant reçu la formation BE l'année dernière, ont reçu une simple lettre les enjoignant d'entrer dans Base élèves impérativement avant le 15 juin, faute de quoi il serait constaté le service non fait.

Le SNUipp a demandé une audience pour obtenir des éclaircissements concernant ces courriers reçus par des directrices et directeurs refusant de rentrer dans Base élèves.

Nous avons donc été reçus par l'inspecteur d'académie, jeudi 5 juin.

Il nous a dit avoir décidé qu'en cas de non participation à la formation Base élèves, ou en cas de constatation du service non fait, il retirerait une journée de salaire aux collègues et procéderait au retrait de leur emploi de direction. Ces collègues se retrouveront adjoints dans leur école à titre provisoire et devront participer au mouvement l'année suivante.

L'IA fait donc le choix de prendre des mesures de sanctions individuelles dans un combat que nous voulons collectif. Ces mesures isolent et permettent d'avancer école par école dans l'installation de Base élèves. Face à cette stratégie, il nous faut rester unis. La résistance à Base élèves doit se poursuivre par la mobilisation de l'ensemble de l'équipe pour diffuser les informations, refuser le fonctionnement de Base élèves, soutenir les directrices et directeurs qui sont placés en première ligne et se retrouvent contraints de prendre des décisions difficiles.

Nous vous demandons, à nouveau, de ne pas rester isolé quelle que soit la décision que vous prendrez, de nous informer de toute pression ou courrier de manière à pouvoir ajuster au mieux le soutien que le SNUipp peut vous apporter.

*Pas de réponse à ce mail mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)*